

Guy Jourdain¹

Ancien officier de Marine puis membre du corps
du Contrôle Général des Armées



FIN DU SERVICE DE FORMATION DES JEUNES ET ARABISATION DE L'ENSEIGNEMENT

Face à un maintien provisoire de l'usage de la langue française après l'indépendance, l'on vit l'arabisation de l'enseignement en Algérie tenter de s'imposer surtout soutenue par les islamistes lesquels s'opposent au bilinguisme. Par la confrontation linguistique, la question identitaire algérienne a ressurgi, ce d'autant plus que le système scolaire algérien n'a pas prolongé l'effort, certes incomplet, de formation des années 1957-1960. La première victime de cette faiblesse de l'enseignement en Algérie est la jeunesse avec tous les risques de déstabilisation que cela implique.

Faced with a provisional maintenance of the use of the French language after the independence, one saw the arabization of the teaching in Algeria trying to impose itself especially supported by the Islamists who are opposed to the bilingualism. By the linguistic confrontation, the Algerian identity question reappeared, all the more so as the Algerian school system did not prolong the effort, certainly incomplete, of formation of the years 1957-1960. The first victim of this weakness of education in Algeria is the youth with all the risks of destabilization that this implies

1. Ancien officier de Marine puis membre du corps du Contrôle Général des Armées, il a passé une partie de sa carrière en Afrique. Au cours des années 1960/61 il a exercé la responsabilité de chef du bureau 'Instruction' du Service de Formation des Jeunes à Alger puis en 1962 a participé à une mission mixte dans cinq États de l'Afrique Centrale et de l'Ouest en vue de la mise en place de services civiques. De 1977 à 1983, il a occupé le poste de conseiller technique du ministre des Finances de la République de Haute Volta (Burkina Faso) à Ouagadougou. Ultérieurement il a rempli des missions en particulier au Sénégal, au Maroc et au Liban. Licencié en Droit, il est titulaire d'un D.E.S. de Droit Public, d'une licence et d'une maîtrise de langues, littératures et civilisations étrangères, spécialisation berbère, d'un Diplôme d'études comptables supérieures, du Brevet de l'École Supérieure de guerre navale ; il est également ancien auditeur du Centre des Hautes Etudes de l'Armement. À la retraite, il s'est impliqué bénévolement dans le domaine social : présidence d'une mutuelle complémentaire maladie puis d'une association gérant des maisons de soins. Membre du Conseil Supérieur de la Mutualité jusqu'en 2012.

L'évolution linguistique en Algérie

Les Accords d'Evian signés le 19 Mars 1962² mirent fin à la guerre d'Algérie.

Ils contenaient des dispositions relatives à la coopération culturelle entre les deux pays. Il était précisé que « la France s'engage à mettre à la disposition de l'Algérie les moyens nécessaires pour l'aider à développer l'enseignement, la formation professionnelle et la recherche scientifique... Elle fournira le personnel enseignant, les techniciens, les spécialistes et chercheurs dont l'Algérie peut avoir besoin. » Ces dispositions permettaient à chaque pays d'ouvrir des établissements scolaires ou universitaires dans l'autre. Les programmes propres au pays concernés y seraient appliqués. Des accords particuliers devaient définir les équivalences de grade et de diplôme.

Il semble que l'arabisation de l'enseignement en Algérie ait compromis l'application de ces dispositions. Ce sujet n'était pas nouveau. Il avait fait l'objet de débats au sein de la Commission interministérielle des affaires musulmanes, dans laquelle œuvra Massignon, au cours des années Trente.

En effet, La constitution abrogée de 1963 disposa que « La langue arabe est la langue nationale et officielle de l'État ». L'usage de la langue française fut maintenu provisoirement. La constitution de 2016 (en vigueur) confirme que « l'arabe est la langue nationale et officielle ». Le statut du français est celui d'une langue étrangère comme l'anglais et l'espagnol.

Sur ce sujet, Georges Marion écrit : « Lors de la rentrée scolaire de 1963, l'Algérie démunie de tout, après huit ans de guerre avait besoin de douze mille maîtres d'école. Sollicité, Paris n'accepta de détacher Outre-Méditerranée que quatre mille de ses instituteurs et professeurs. Et c'est ainsi qu'aurait germé l'idée de l'arabisation... Il n'y avait pas d'autre solution que de faire appel à l'Égypte et à la Syrie qui ne demandaient qu'à aider leurs frères arabes... Avec la suppression de la mixité dans les amphithéâtres et les classes, cette arabisation est l'un des principaux chevaux de bataille des islamistes ».³

Dans son *Histoire de l'Algérie depuis l'indépendance 1962-1968*, Benjamin Stora rappelle que « 11 000 instituteurs français viendront, au fil des ans apporter leur aide » mais précise que « dès l'indépendance la volonté d'arabisation s'affirme progressivement dans l'enseignement ».

2. *Journal Officiel de la République Française*, 20 Mars 1962

3. *Journal Le Monde*, 31 Décembre 1990.

L'école est devenue un enjeu de pouvoir dans la société algérienne

Patrick Eveno l'analyse ainsi « En schématisant, les traditionalistes, particulièrement les islamistes, réclament depuis de nombreuses années, l'arabisation totale de l'enseignement, tandis que les modernistes considèrent qu'il faut maintenir, en partie, le bilinguisme franco-arabe hérité de la période coloniale ».⁴

D'ailleurs, les islamistes n'ont pas hésité à étendre leur condamnation aux journaux francophones présentés comme le « parti de la France ». Ils ont écrit que « La quasi-totalité des journaux francophones en Algérie sont anti-islamiques et pro-régime à l'opposé de la presse arabophone qui est, dans sa quasi-totalité, pro-FIS et anti-régime, même si elle ne peut s'exprimer que par son silence. »⁵

La situation est différente de celle existante au Maroc et en Tunisie où le bilinguisme franco-arabe ne semble pas présenter de difficulté particulière. Les autorités marocaines envisagent même de développer l'enseignement de la langue française afin de faciliter l'accès des étudiants à l'Université.

Une douzaine de journaux francophones sont diffusés au Maroc et en Tunisie alors que la presse francophone algérienne est appelée à disparaître progressivement tant par la pénurie de son lectorat francophone, totalement arabisé, que par son manque de professionnalisme et d'objectivité selon les observateurs.

Liberté, journal ancien, vit ses derniers jours ; *El Watan* est menacé. Un journaliste Kamel S. y voit une « clochardisation » du secteur.

Dans un ouvrage paru en 2004, Abderrezak Douran écrit « La langue, beaucoup plus que l'ethnie, est devenue un point de convergence de tous les fantasmes, les craintes et les attentes identitaires des acteurs sociaux et idéologiques qui s'affrontent sur la scène algérienne »⁶.

Aux fantasmes s'ajoutent les tensions concernant la culture et la langue berbères dont la place dans la société est minorée. Le Tamazight n'est reconnu que depuis la loi 10 Avril 2002.

Ainsi quelques années après l'indépendance, l'Algérie a sombré dans des luttes identitaires contrairement aux autres pays africains ayant acquis leur indépendance

4. Patrick Eveno, *L'Algérie*, Paris, Le Monde poche/Marabout, 1994.

5. Si Othmane, *L'Algérie. L'origine de la crise ou la guerre d'Algérie. Suite et fin*, Dialogues Editions, Paris, 1996, p. 191.

6. Abderrezak Douran, *Les malaises de la société algérienne, crise de langue et crise d'identité*, Casbah Editions, Alger, 2004, p.10.

en 1960. Sauf, le Cameroun où la révolte du pays Bamiléké a fait de nombreuses victimes.

Fort heureusement, les écrivains francophones ont perçu plus positivement l'enseignement de la langue française. Telle la Tunisienne Fawzia Zouari qui explique « qu'en adoptant la langue de l'Autre, on redécouvre son propre langage, sa propre histoire. Et, finalement quoi de plus beau pour un écrivain que d'écrire dans une langue qui ne soit pas vecteur de certitudes. »

De même, Maïssa Bey voit dans la revendication des Islamistes une « confiscation de la parole spontanée » et rappelle ce qu'a écrit le linguiste Abdou Elimam concernant l'école algérienne : « On y apprend surtout à haïr sa langue et dans la foulée, cela induit une haine de soi... C'est parce que l'enfant voit sa langue minorée, voire ridiculisée, qu'il réagit, instinct de survie oblige, par la violence »⁷

La majorité des Algériens parlant le dialectal ou le berbère, il existe un « décalage croissant entre le système éducatif et la société pour laquelle il est destiné », comme le notait la Revue *Prospective* en 1967.

Certains chroniqueurs rendent le système éducatif algérien et la déperdition scolaire responsables du taux de chômage élevé dont souffre la jeunesse de 15 à 24 ans (passant de 12,3 % en 2017 à 21,5 % en janvier 2021 selon la Banque Mondiale). Le taux d'abandon scolaire est très élevé, en particulier dans l'enseignement secondaire (9,6 % en 2017 selon la Banque Mondiale). L'UNICEF s'inquiète du nombre de redoublants particulièrement parmi les élèves appartenant au milieu défavorisé.

Ces chroniqueurs y voient « une bombe à retardement ». Crainte que ne semble pas partager le chef de l'État dans le texte traitant de l'éducation, diffusé le 16 Avril, dernier, à l'occasion de l'anniversaire de la mort de Cheikh Abdelhamid Ibn Badis. Après avoir dressé un bilan des réalisations, il précise que : « Nous aurons ainsi emprunté la voie de l'Association des oulémas musulmans algériens et les efforts louables des cheikhs et imams des zaouias, qui ont œuvré dans les quatre coins du pays pour faire des zaouias des citadelles de l'éducation, du rayonnement spirituel et civilisationnel et un rempart de l'identité nationale ». Il invite chaque jeune à « éviter la défaite de la pensée... et à faire preuve d'une créativité élevée ».

À partir des années 1957/58, les autorités françaises ont mené une action d'enseignement au bénéfice de la jeunesse algérienne pour la sortir de l'ignorance

7. Maïssa Bey, *Lune et l'autre*, Barzakh Editions, Blida (Algérie), Juin 2010.

et lui permettre d'accéder à une activité professionnelle digne et rémunératrice. Deux organismes ont été créés pour compenser les insuffisances des structures classiques de l'Éducation Nationale : les Centres sociaux Educatifs inspirés des idées de Germaine Tillion et le Service de Formation des Jeunes—service civil mais confié à l'armée du fait de l'insuffisance numérique des personnels enseignants.

N'a-t-on pas été trop optimisme à cette époque ? En effet, dans une étude concernant les problèmes du travail en Afrique du Nord, parue en 1960, le Bureau International du Travail notait que « l'utilisation dans l'industrie de la main d'œuvre non qualifiée et pléthorique exige une formation technique et professionnelle. Cet objectif rencontre quelques obstacles dont la disparition demande encore des décades (analphabétisme et instabilité professionnelle) »⁸.

Il faut préciser qu'avant l'indépendance, il y a eu « un refus du secteur privé de reconnaître et de payer à sa valeur la qualification professionnelle donnée à une partie de la jeunesse algérienne » comme l'écrivit M. Toutain, inspecteur des finances. Aussi, un arrêté du 30 Mai 1956 fit-il obligation à certaines entreprises d'embaucher une proportion de Français musulmans.

Le Service de Formation des Jeunes (S.F.J.A.) avec ses centres-internats de 40 places et ses foyers pouvait-il, en une année, délivrer une préformation générale et préprofessionnelle⁹ d'une manière satisfaisante, à des adolescents souvent analphabètes de 14 à 18/20 ans ? L'ambitieuse et généreuse intention de former les cadres de l'Algérie future en un temps aussi court était-elle réaliste ?

À cette époque, n'a-t-on pas été aveuglé par « l'illusion que scolariser n'est, somme toute qu'un acte technique »¹⁰ Or, apprendre une langue, c'est accéder à une autre culture, ce dont les islamistes ne veulent pas.

Après l'indépendance les autorités algériennes n'auraient-elles pas dû poursuivre cette expérience car il était, déjà, difficile de placer les jeunes sortant des centres ? Mais cette expérience, qui permettait de scolariser des adolescents, n'était guère compatible avec l'arabisation dont la jeunesse algérienne paye le prix puisque l'enquête PISA place l'Algérie à l'avant dernier rang des 72 pays ayant pris part à l'enquête : 61 % des élèves seraient peu performants du fait d'une formation inadéquate des enseignants.

8. Bureau International du Travail, « Les problèmes du travail en Afrique du Nord », *Revue Population*, INED, Janvier-Mars 1962, p. 154-155.

9. Parfois poursuivie dans un centre de la Formation Professionnelle des Adultes (F.P.A.).

10. Sayyad, *L'École et les enfants de l'immigration*, Paris, Seuil, 2014.

Il faut rappeler que dans le cadre du plan de Constantine, initié par le général de Gaulle, 100 000 emplois devaient être créés en France au bénéfice des jeunes Algériens du fait des faibles possibilités de l'emploi localement.¹¹ Or, entre 1962 et 2022 la population algérienne a augmenté de 8 à 45 millions d'âmes sans création substantielle d'un nombre d'emplois adapté à cette croissance.

Il est à craindre que la suppression du bilinguisme ait une conséquence fâcheuse sur le niveau de l'enseignement dispensé ; sur les possibilités d'émigration, d'intégration et d'études en pays francophones (France et Canada en particulier) et sur le développement de l'Algérie mais aussi sur la stabilité de la société algérienne en introduisant des coupures entre zone rurale et urbaine, milieu pauvre et sans instruction et classes sociales favorisées qui gardent un accès à la langue française.

Face à la vie courante où les locuteurs s'expriment en arabe dialectal ou en berbère, l'arabisation forcée en langue littéraire ou coranique ne peut apparaître à ceux-ci que comme une humiliation. ■

11. Au cours des années 1960-1961, seuls 66 % des jeunes sortant des centres de formation purent être placés d'une manière satisfaisante.